

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS-FOREZ

Mise à jour mai 2011

Caractéristiques : Données générales

Date de création :	04/02/86
Dernier classement:	01/07/98
Région :	AUVERGNE
Départements :	Puy-de-Dôme (63), Haute-Loire (43)
Villes-portes :	170 communes Clermont-Ferrand 109030 habitants
Superficie :	321992 ha
Territoire :	Territoire de montagne. Parc crée pour lutter contre l'exode rural et redynamiser une région sinistrée.
Occupation de l'espace (%) :	Agriculture 40% Forêt 50%
Espaces artificialisés	10%



L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	Polyculture-élevage : Bovin lait et bovin viande, mais aussi moutons, chèvres, porcs hors-sol et productions diversifiées
SAU :	110000 ha
1700 exploitations agricoles (EA) au total	dont 80 EA en AB dont 150 EA en circuits courts

Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le Parc du Livradois-Forez souhaite favoriser l'autonomie des exploitations vis-à-vis des intrants et des politiques économiques (prix des produits et primes) et énergétiques, qui va de pair avec le développement d'une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et des paysages. Le Parc encourage les systèmes de production se rapprochant de l'AB et entend soutenir la mise en place de circuits courts de commercialisation. Car vendre localement, c'est maîtriser l'écoulement de sa production ; c'est aussi le meilleur moyen de favoriser les rencontres entre producteurs et consommateurs, et de rétablir la confiance. Le Parc, caractérisé par une déprise agricole importante sur certains secteurs, a engagé un travail conséquent à la fois pour lutter contre l'enrichissement et pour faciliter la reprise d'exploitations agricoles du territoire.

Agri-environnement : Les actions menées

ACTIONS				
Thème	Titre	Objectif	Démarche	Position/ Partenaires
Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement				
Contexte et enjeux	L'agriculture connaît depuis plusieurs décennies des logiques d'intensification et de concentration nourries par les départs à la retraite, mais aussi par les exigences de l'industrie agro-alimentaire.			
Autonomie des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Favoriser l'autonomie des exploitations et des systèmes de production respectueux de l'environnement	Accompagnement de 4-5 groupes d'agriculteurs représentant 100 à 150 agriculteurs avec un travail sur différentes thématiques (en fonction de leur choix) en lien avec la chambre d'agriculture ou via des visites d'exploitations. Exemples de thèmes abordés : suppression de l'ensilage et de l'enrubannage, suppression des intrants chimiques, allongement des rotations, maîtrise de l'énergie (Bilan planète), etc.	Chambre d'agriculture / Bio 63/ centre de gestion agricole...

Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	Une vingtaine de sites possèdent un intérêt européen. Quelques baux ruraux à clauses environnementales sont mis en place sur le territoire mais ils ne constituent pas un outil suffisant (seulement quelques phrases sur l'environnement qui sont constatables). Le Parc s'attache davantage à encourager les exploitants à formaliser pas écrit les baux car il y a encore trop de bail verbal.			
Prairies naturelles	CO-GESTION DES MAET	Maintien des prairies naturelles, maintien des milieux ouverts, protéger les tourbières	Des mesures agri-environnementales sont mises en place depuis 1992. Elles ont d'abord concerné le paysage et la fermeture des espaces par l'enrichissement. Ensuite elles ont visé à garder une végétation atypique sur les prairies de fauche de montagne (pâturage extensif et fauche tardive pour préserver la richesse écologique) et les landes de montagne, puis à préserver les tourbières. En effet, l'objectif est de maintenir des milieux ouverts (landes, pelouses, ...) et protéger les tourbières. MAET sur sites Natura 2000 sur enjeu biodiversité. 2300 ha contractualisés sur les Hautes-Chaumes. Limites des MAET : être vigilant à la dépendance des exploitations vis-à-vis de ces primes. "L'objectif de l'exploitation doit rester l'autonomie et le maintien de la biodiversité, l'apport de trésorerie ne doit pas être l'objectif premier".	Co-animation avec l'ADASEA du Puy-de-Dôme
	UNE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES AGRICOLES	Favoriser des pratiques agricoles favorables à la biodiversité	La biodiversité n'est pas abordée directement avec les agriculteurs. Elle est prise en compte à travers l'effort de faire évoluer les systèmes de production vers l'agriculture biologique. Ainsi, une meilleure gestion des prairies, une alimentation du bétail basée sur le système foin, etc. vont favoriser la biodiversité (fioristique, abeilles...).	Initiateur

Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de races locales	ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DES SYNDICATS DE RACE	Valoriser les produits issus de race locale	Le Parc pourrait participer à des projets en lien avec les syndicats de préservation de races telles que la Ferrandaise ou le cheval auvergnat. Il conviendrait de travailler à la mise en place de cahiers des charges pour valoriser les produits issus des races locales.	Associé / syndicats de races
-------------------------------	---	---	--	------------------------------

Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Accompagnement des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS VERS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations	Réalisation de Bilans PLANETE par un bureau d'études, et mise à disposition de conseils, d'éléments financiers et techniques pour réduire les dépenses énergétiques sur les exploitations agricoles.	Maître d'ouvrage
	ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES		Le Parc accompagne les projets d'installation d'énergie renouvelable, en réfléchissant avec l'agriculteur à la cohérence de son système d'exploitation. Exemples : Accompagnement de 3 réalisations photovoltaïques, mise en place de chaudières-bois....	Accompagnement

Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	La qualité et la diversité des paysages est l'une des principales spécificités du Livradois-Forez, et un de ses principaux facteurs d'attractivité.		
	UNE POLITIQUE DE MAÎTRISE DES BOISEMENTS	Gérer durablement le patrimoine arboré	Le Parc mène une politique de maîtrise des boisements et soutient la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement, utilisatrice d'espace et valorisant mieux les ressources locales. Le Parc travaille avec les géomètres et les bureaux d'études dans le cadre des procédures aménagement foncier (Réglementation de boisement et remembrement). Il a encouragé l'élimination de boisement en Timbre Poste mais souhaite la replantation des parcelles forestière après coupe à blanc et favoriser l'évolution des peuplements vers de la futaie irrégulière. Dans le cadre des aménagements fonciers, on ne cherche pas à maintenir systématiquement toutes les haies, mais à maintenir le linéaire et à inciter à la régénération des haies en place.	Initiateur
	INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION	Préserver la qualité des paysages	Ponctuellement le Parc est consulté par les agriculteurs au moment de l'élaboration du projet. On peut ainsi réfléchir à l'implantation du bâtiment, à la végétalisation... Lorsque l'intervention du Parc à lieu pour avis sur le permis de construire, l'intérêt est limité.	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	La déprise agricole et l'exode rural sont toujours présents sur certains secteurs du Livradois-Forez. Les agriculteurs rencontrent des difficultés croissantes pour reprendre ou créer une exploitation.		
	TRAVAIL AVEC LES COMMUNES	Préserver le foncier agricole	Le Parc travaille avec les communes sur les SCOT et les PLU (2 SCOT sur le territoire du Parc) pour assurer une veille sur le foncier.	Associé
	RÉSEAU INSTALLATION FONCIER	Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. (et par conséquence lutter contre la déprise agricole et l'enfrichement)	Des diagnostics agricoles ont été réalisés avec le concours du Conseil général sur le territoire de 7 communautés de communes du Parc. Il s'agissait de faire l'inventaire des exploitants de plus de 52 ans et d'identifier les structures agricoles en phase de transmission tout en recensant, parallèlement, le nombre de repreneurs potentiels et en essayant de mettre en relation les deux parties. Pour fédérer les actions et valoriser les données issues de ces diagnostics, le Réseau installation foncier - a été créé en 2005 et un technicien a été recruté (Nicolas Delorme, hébergé à la Maison du Parc), pour faire le lien entre tous les acteurs, les organisations agricoles, les élus, les exploitants et les techniciens. Ce réseau a été doté d'un comité de pilotage incluant les référents de chaque Communauté de communes, les vice-présidents chargés de l'agriculture ou bien un délégué communautaire. Chacune des 7 Communautés de communes adhérentes participe au financement du réseau : Pays d'Arlanc, Pays du Cunlhat, Bassin minier-montagne, Pays d'Olliegues, Pays de Courpière, Vallée de l'Ance, Pays du Haut-Livradois. Les missions du Réseau : favoriser les échanges amiables, recenser les agriculteurs de plus de 52 ans sans successeur connu, favoriser les reprises d'exploitations en mettant en relation les cédants et les repreneurs potentiels. Le réseau a été doté d'une base de données informatique, le SIG (Système d'information géographique) qui permet une veille active des terres agricoles. Chaque Communauté de communes s'empare du Réseau selon ses besoins immédiats : certaines valorisent le regroupement des parcelles, d'autres la transmission des exploitations agricoles. Sur Courpière, un état des lieux des friches a été mis en place. L'atout du Réseau est de fédérer les volontés et les énergies, de permettre à tout le monde de travailler en commun. Chacun apporte ses idées et partage ses expériences. La gestion foncière d'un territoire est une entreprise délicate, parfois difficile qui nécessite réflexion, anticipation et diplomatie. Ce réseau permet de maintenir ce travail à échelle très humaine, en mettant en relation les bonnes personnes au bon moment, en réunissant les exploitants, les maires, les élus et le technicien référent afin de favoriser la discussion et l'émergence d'une solution face à un problème posé. A son actif, on peut aussi constater, ces dernières années, qu'il limite la disparition des exploitations. A titre d'exemple, avec l'appui des organisations agricoles - comme l'ADASEA et la SAFER - sur la Communauté de communes de la vallée de l'Ance, nous avons pu contribuer au bon déroulement d'une partie des transmissions de 26 exploitations sur nos deux cantons. C'est un premier résultat, qui nous a permis de comprendre l'une des vocations essentielles de ce Réseau, celle d'être une sentinelle, une vigie, un levier pour lutter contre la déprise agricole. Il est nécessaire ce communiquer pour faire connaître cet outil pour que chacun s'en empare.	Initiateur

Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux		Territoire rural, éloigné des grands centres de consommation.		
Valorisation des productions	MARQUE PARC PAIN DU LIVRADOIS-FOREZ	Valoriser un produit répondant aux différents enjeux	Depuis 10 ans : volonté de structurer l'offre et la demande autour d'un moulin. Collectif informel de 5 agriculteurs, 20 boulangers, et 1 meunier qui fait l'interface pour la marque, l'emballage... Choix délibéré des acteurs de ne pas créer de structure. Utilisation d'une semence ancienne, rustique, locale. Enjeu paysager : Maintien de système de polyculture élevage. Enjeu économique : plus-value sur le territoire, filière courte. Enjeu agricole : production de paille pour l'élevage.	Accompagnement
Appui à la transformation	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UNE LAITERIE COLLECTIVE	Soutenir les filières et encourager les circuits courts	Aide à la mise en place d'une laiterie artisanale : 3 laitiers bio, yaourts et fromages blancs. Apport de 30 000 euros chacun pour un total de 450 000 € d'investissement	Accompagnement
	APPUI À UN ATELIER DE DÉCOUPE COLLECTIF DE VIANDE BOVINE BIO		Atelier de découpe de viande bovine bio (SARL)	Accompagnement
	APPUI À LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE LOCALE DE PRODUCTION DE PAIN	Soutenir la création de filières contribuant à l'autonomie de l'exploitation (économique grâce à un prix rémunérateur, fourragère grâce à la récupération de la paille de blé pour la litière, etc.)	Accompagnés par le Parc, quatre agriculteurs, un meunier et une vingtaine de boulangers ont créé une filière locale de production du pain. La demande est celle d'un des derniers meuniers du territoire, installé à Saint-Dier-d'Auvergne qui, voyant son activité baisser, s'inquiétait de sa survie. La demande d'agriculteurs, désireux de mieux valoriser leurs céréales dans le cadre d'un système d'exploitation de polyculture élevage impliquant des rotations longues entre les cultures céréalières et les prairies. La demande enfin de boulangers, regrettant de ne pas pouvoir exercer leur savoir-faire pour un produit, pain ou pâtisserie, qui soit identitaire du territoire. En 2000, le parc a organisé une réunion entre ces différents acteurs, d'où est née l'idée d'une filière locale de production du pain. Il a d'abord fallu trouver une céréale rustique : le choix s'est arrêté sur le blé "Camp Rémy", mis au point par l'Inra dans les années 50. Ce blé, qui est peu cultivé aujourd'hui en raison de son rendement plus faible que les variétés récentes (de 40 à 50 quintaux à l'hectare contre 70-85 quintaux en moyenne pour les blés actuels) a l'avantage de résister aux différentes maladies et donc de pouvoir être cultivé sans intrants (engrais ou pesticides). Par ailleurs, le fait que cette céréale possède des pailles assez longues est aussi intéressant pour l'activité élevage. A partir de cette céréale, les boulangers ont souhaité disposer d'une farine brute, sans additifs ni ajout ou retrait de gluten. En 2007, a été créée l'Association pour la promotion du pain du Livradois-Forez, afin de formaliser les relations entre les différents acteurs et d'assurer le suivi et le respect du cahier des charges de la filière. L'adhésion à l'association permet notamment de couvrir le coût des contrôles confiés à un organisme spécialisé.	Le parc a assuré l'accompagnement de la mise en oeuvre de la filière et a apporté son savoir-faire en matière de communication (création d'affiches et de papier-mousseline destiné à l'emballage du pain...). Le parc a également attribué sa marque au pain du Livradois-Forez, seul produit du territoire bénéficiant à ce jour de cette distinction.
Appui à la commercialisation	LE RÉSEAU "SAVEURS DU LIVRADOIS-FOREZ"	Développer la demande en produits du territoire afin de faciliter l'installation de porteurs de projet	Le réseau « Saveurs du Livradois-Forez », constitué à l'initiative du Parc, regroupe producteurs fermiers, commerces de proximité et transformateurs de produits alimentaires pour faciliter l'accès aux produits du terroir, dans une logique de commerce équitable. L'objectif est la mise en valeur des produits et savoir-faire locaux et l'organisation au sein de chaque point de vente d'une "vitrine des produits locaux" destinée autant à la population résidentielle qu'au touriste ou client passager. Le Parc met en relation producteurs et commerçants (superette, épicerie, etc.).	Initiateur
	RESTAURATION COLLECTIVE	Valoriser les productions locales	Le Parc est membre d'une SCIC montée à l'échelle de la région Auvergne dont la mission est d'approvisionner la restauration hors domicile en produits Bio. Le Parc travaille avec la SCIC pour élargir leur gamme de produits aux produits locaux.	Associé
Promotion/ communication				

CONTACTS :
Parc : 04 73 95 57 57

Chargés de mission :

Lucien COMPTE

Agriculture et aménagement rural

agriculture@parc-livradois-forez.org

04 73 95 57 89